

Les TOC de Mahomet

Par Benjamin LISAN, le 24 août 2016

« Le trouble obsessionnel-compulsif (TOC) »

D'après l'Association Canadienne pour la Santé Mentale, le trouble obsessionnel-compulsif¹ est un trouble d'anxiété, une pathologie parmi d'autres dans cette catégorie, qui affecte les pensées, le comportement, les émotions et les sensations.

Globalement, ces troubles sont parmi les plus communs parmi les problèmes de santé mentale. On estime qu'une personne sur dix souffre d'un trouble d'anxiété à un moment de sa vie. Pour les personnes souffrant de trouble obsessionnel-compulsif, l'obsession suscite un dédale d'idées obsessionnelles. Ces pensées les conduisent à pratiquer des rituels (compulsions), parfois plusieurs heures chaque jour... les inquiétudes et les doutes, les superstitions et les rituels sont banals chez la plupart des gens. Le TOC se déclare quand les inquiétudes deviennent obsessionnelles, et les rituels compulsifs tellement outrés qu'ils dominent la vie de la personne. Comme si le cerveau était un disque vinyle rayé, toujours reprenant le même sillon et répétant un fragment de chant.

Les obsessions sont des idées fixes, des pensées, impulsions ou images ; elles sont intrusives et illogiques. Les obsessions courantes dans les TOC tournent autour de la contamination, des doutes, et de pensées sexuelles ou religieuses perturbantes... Souvent, les obsessions d'une personne sont accompagnées de sentiments de peur, dégoût ou doute, ou la conviction que certaines activités doivent être accomplies de telle façon... Les personnes souffrant de TOC tentent d'apaiser leurs obsessions en accomplissant des rituels compulsifs encore et toujours, et souvent en se conformant à certaines « règles ».

Les enfants atteints de TOC semblent plus exposés à des problèmes psychiatriques additionnels. Ils peuvent souffrir d'accès de panique ou phobie sociale, dépression, troubles d'apprentissage, tics, comportements perturbateurs, dysmorphisme (le sujet se croit laid)².

Sur la base de la définition ci-dessus, il est très vraisemblable que Mahomet a souffert de troubles d'anxiété. **Il était obsédé par les rituels, comme les ablutions, en vue de la prière, combien de temps et comment. Il explique en détail comment se laver les mains, le visage, le nez, les oreilles, etc., et dans quel ordre.** Tous ces rituels, y compris les diverses, postures que le fidèle doit adopter pendant la prière [semblent illogiques]. [Car] La communication avec Dieu n'a pas besoin de rituels. Néanmoins, pour Mahomet, ils sont essentiels, **au point de juger que si un point de rituel est omis la prière n'est pas valable.**

La prière est le dialogue avec Dieu. Il n'y a pas à se demander si un dialogue est accepté ou non. Pour Mahomet, la prière était autre chose. C'était une [obligation presque perçue comme] corvée que les [croyants ...] devaient accomplir pour satisfaire Dieu.

La seule façon de comprendre cela est d'y [percevoir] un **trouble obsessionnel-compulsif. Les sujets atteints de TOC sont obsédés par des formes, rituels et nombres. Mahomet était obsédé par le chiffre trois. Il y a beaucoup de rituels que les musulmans doivent accomplir trois fois.** Il n'y a pas d'explication rationnelle à cela, sinon que c'est une *sunna* (tradition) de Mahomet. Voici les rituels que le croyant doit accomplir avant de prier :

- Déclarer que le but est l'adoration...
- Se rincer la bouche avec de l'eau trois fois...
- Se rincer les narines en aspirant de l'eau trois fois...
- Se laver l'ensemble du visage trois fois...
- Se laver le bras droit trois fois jusqu'au coude compris, puis de même pour le bras gauche...
- S'essuyer l'ensemble de la tête, ou une partie avec une main mouillée, une fois...
- S'essuyer l'intérieur des oreilles avec les index, et l'extérieur avec les pouces. Les doigts doivent être humides...
- S'essuyer autour du cou avec les mains humides...
- Se laver les deux pieds jusqu'aux chevilles trois fois, en commençant par le pied droit...

¹ On parle aussi classiquement de névrose obsessionnelle en France.

² <http://www.cmha.ca/bins/contenti.age.asp?cid=3-94-95>

Quel sens cela a-t-il de se laver trois fois ? Pourquoi est-il important de s'essuyer la tête, le cou ou les pieds avec une main mouillée ? Pourquoi laver la main droite en premier ? Ce sont des rituels [en apparence sans logique, qu'aucun musulman ne peut expliquer], qui n'ont rien à voir avec la propreté ou la spiritualité.

L'obsession de Mahomet pour les rituels devient encore plus flagrante avec ce qui est appelé *tayammum*. Quand il n'y a pas d'eau disponible ou que pour quelque raison on ne peut l'utiliser, il prescrivait le *tayammum*. On l'accomplit ainsi :

- Frapper légèrement des deux mains sur la terre, le sable ou le rocher...
- Secouer les mains et s'essuyer le visage de la même façon que pour l'ablution...
- Frapper encore des mains et essuyer le bras droit jusqu'au coude avec la main gauche, puis le bras gauche avec la main droite...

[...] Il en est de même pour les postures de la prière, *qiyaam* (debout), *sujud* (prosternation) *ruku'* (courbé) et *baisa* (assis). L'Islam est rempli de rituels qui [semblent incompréhensibles, sans logique apparente]. Ils révèlent l'obsession de Mahomet pour les formes et les nombres et nous font conclure [encore une fois] qu'il souffrait de TOC.

Voici quelques rituels considérés comme la sunna de Mahomet, que les musulmans suivent méticuleusement. Ils [semblent n'avoir aucun] sens. Néanmoins, **Mahomet estimait que les négliger méritait une punition alors que leur observance valait une récompense.** Pieuse est une personne qui observe ces règles :

- S'asseoir et manger sur le sol.
- **Manger avec la main droite.**
- **Manger en regardant devant.**
- Enlever vos chaussures avant de manger.
- Pour manger, **s'asseoir soit avec les deux genoux au sol, soit avec un genou levé, soit avec les deux genoux levés.**
- **En mangeant on ne doit pas rester complètement silencieux.**
- **Manger avec trois doigts.**
- Ne pas manger de la nourriture trop chaude.
- **Ne pas se pencher sur la nourriture.**
- **Après manger, se lécher les doigts.**
- **Un musulman doit boire avec la main droite.** Satan boit avec la main gauche.
- S'asseoir pour boire.
- **Boire en trois aspirations, en retirant le récipient de sa bouche.**
- Réciter les sourates Ikhlaas, Falaq et Naas, trois fois avant de dormir, et ensuite ployer trois fois le corps entier.
- Au réveil, se frotter le visage et les yeux avec la paume des mains.
- **Pour enfiler un vêtement quelconque, le Messager d'Allah commençait toujours par le côté droit.**
- **Pour enlever un vêtement quelconque, le Messager d'Allah commençait toujours par le côté gauche.**
- Les hommes doivent porter des pantalons jusqu'aux chevilles. Les femmes devraient s'assurer que leurs vêtements couvrent leurs chevilles.
- **Les hommes devraient porter un turban.** Les femmes doivent porter constamment un foulard.
- **Pour se chausser, commencer par le pied droit.**
- **Pour se déchausser, commencer par le pied gauche.**
- **Entrer aux toilettes avec la tête couverte.**
- Réciter le *Dua* (prière) avant d'entrer aux toilettes.
- **Entrer du pied gauche.**
- S'asseoir et uriner. **On ne devrait jamais uriner debout.**
- **Sortir des toilettes du pied gauche.**
- Réciter le *Dua* en sortant.
- On ne devrait pas faire face à la Qibla, ni tourner le postérieur vers la Qibla.
- Ne pas parler dans les toilettes.
- Faire très attention aux éclaboussements d'urine (négliger ce précepte peut valoir des punitions dans la tombe).
- Utiliser un miswaak (brosse à dents en bois) est une grande sunna du Messager de Dieu. **Si on s'en sert en faisant wuzu et si on accomplit ensuite le salah, on aura une récompense 70 fois plus importante.** Prendre un bain de Ghosl

ou Ghusl³ le vendredi.

- **Porter la barbe de la longueur du poing.**
- **Tenir ses chaussures de la main gauche.**
- **Sortir de la mosquée du pied gauche⁴.**

Aïcha rapporte une histoire sur Mahomet qui montre aussi ce TOC :

C'était mon tour de passer la nuit avec le messenger d'Allah. (...) Il s'allongea jusqu'au moment où il pensa que j'étais endormie. Il prit alors son manteau, mit lentement ses souliers puis ouvrit lentement la porte, sortit, et la referma légèrement. Je couvris alors ma tête, mis mon voile et sortis, suivant ses pas jusqu'à ce qu'il arriva à Baqi' [cimetière]. Il se tint là debout assez longtemps, leva ses bras 3 fois, puis se retourna. Je fis donc demi-tour aussi. Mais il accéléra sa marche, alors je fis de même. Puis il commença à courir, et je me mis à courir aussi. Nous arrivâmes à la maison, moi un peu avant lui. Alors que je m'allongeais sur le lit, il entra dans la maison, et dit : « Pourquoi es-tu essoufflée Aïcha ? » Je dis : « Ce n'est rien ». Il dit : « Dis-moi ou Dieu m'informerait ». Je lui dis alors toute l'histoire. Il dit : « C'était donc ton ombre que je voyais devant moi ? » Je dis oui. **Alors il me frappa sur la poitrine, ce qui me fit mal⁵**, et dit : « Tu pensais qu'Allah et son apôtre t'auraient traitée injustement ? ». Je dis : « Quoi que les gens puissent cacher, Allah le saura ». Il dit : « Gabriel est venu me trouver quand tu me voyais. Il m'a appelé et te l'a caché. J'ai répondu à son appel, sans te le dire parce que tu n'étais pas complètement habillée et que tu dormais, et je ne voulais pas te réveiller. Il (Gabriel) dit : « Ton Seigneur t'ordonne **d'aller voir les habitants de Baqi' [les défunts] et de demander pardon pour eux**. Je dis : Messenger d'Allah, comment pourrais-je prier pour eux (demander le pardon pour eux) ? Il dit : « Dis : que la paix soit sur les habitants de la ville [cimetière] parmi les croyants et les musulmans »...⁶

Pourquoi Dieu ordonnerait-Il à son prophète de se rendre au cimetière en pleine nuit et de Lui demander d'accorder Son pardon à des défunts ? Ne pouvait-Il pas pardonner de Lui-même sans déranger Son prophète à une heure aussi indue ? Les compagnons de Mahomet ont interprété son étrange comportement comme une preuve de sa sincérité, **mais il trahit sa pathologie**.

Dans un hadith il recommande à ses fidèles : « **Préservez vos talons du feu** »⁷ **en les essuyant avec la main mouillée**. Ce n'était pas la propreté qui importait à Mahomet, mais le rituel par lui-même. **Il pensait que l'on peut se sauver du feu de l'enfer en passant une main mouillée sur ses pieds ou même des chaussures**. Bukhari rapporte un hadith dans lequel Mahomet essuie son pied alors qu'il porte des chaussures de cuir. « Al-Mughira bin Shu'ba rapporte : 'J'étais avec l'Apôtre d'Allah pour une des journées... Je versai de l'eau et il accomplit l'ablution ; il se lava le visage, les avant-bras, et il passa sa main mouillée sur sa tête et ses deux *khuff* (chaussures de cuir)' »⁸.

Un autre hadith de Bukhari cite Houmran (esclave d'Othman) :

[Othman] demanda qu'on lui apporte de l'eau, pour faire ses ablutions. Il les fit de la manière suivante : **Il se lava les mains trois fois, se rinça la bouche, aspira de l'eau avec le nez, puis l'expira, se lava le visage trois fois, se lava sa main droite jusqu'au coude trois fois, ainsi que sa main gauche, puis il passa les mains mouillées sur sa tête, enfin se lava le pied droit jusqu'à la cheville, ainsi que son pied gauche**, et dit à la fin : « j'ai vu le Prophète (paix sur lui) faire ses ablutions de la même manière que je les ai faites. Ensuite le Prophète a dit : 'Celui qui fait ses ablutions de la même façon que je les ai faites et qu'ensuite il se lève pour accomplir deux rakaas sans penser à autre chose hormis la prière, verra ses péchés effacés' »⁹.

[...]

Les compulsions sont définies comme des comportements répétitifs ou des pensées que la personne est conduite à mener selon des règles rigides, et par des comportements ou pensées dans le but de réduire un stress ou de prévenir des événements ou situations redoutées comme l'enfer. [Et visiblement, dans ce hadith, l'on retrouve ces traits].

³ Le bain rituel (Al Ghusl).

⁴ <http://www.scribd.com/doc/2252573/surmahs-of-ap-s-a-w> disponible partout Internet.

⁵ Des musulmans affirment couramment que le Prophète n'a jamais frappé une de ses épouses.

⁶ Sahih Muslim 4, 2127.

⁷ Buhari 1, 3, 57.

⁸ Bukhari 1, 4, 182.

⁹ Bukhari 1, 4, 161.

[...] Les règles de wudu (ablution) ghusl (bain), salat (prière obligatoire), et le fait même que tout cela soit obligatoire, hal'j, le jeûne, etc., sont des signes que **Mahomet était obsédé par les rituels**. Il disait même combien il fallait de cailloux pour s'essuyer le derrière après la selle (étrangement, trois nettoient mieux que quatre).

Dans un hadith, Mahomet dit : « **Quand l'un d'entre vous urine, il doit vider son pénis trois fois** ». Les ayatollahs d'Iran en ont conclu que toute urine qui souille le vêtement après que le pénis ait été pressé trois fois est propre et n'annule pas la prière ».

Exemple de hadiths :

<p>Chapitre 9. On ne fait pas face à la Kibla en urinant ou en déféquant.</p>	<p>٩ - باب: لَا تُسَقِّبُ الْقِبْلَةَ بِبَوْلٍ وَلَا غَائِطٍ</p>
<p>118. Abou Aynuh Al-Ansàri rapporta que le Messager d'Allah avait dit : "Quand l'un de vous fait ses besoins qu'il ne fasse pas face à la Kibla et qu'il ne lui donne pas le dos. Orientez-vous plutôt vers l'Est ou vers l'Ouest (notons que Médine se trouve au nord de la Mecque)"¹⁰.</p> <p>Traduction : « Quand l'un de vous satisfait un besoin naturel, qu'il ne le fasse pas en direction de la Mecque, et qu'il ne lui tourne pas non plus le dos ». La tradition rajoute « Tournez-vous à l'ouest ou à l'est ».</p>	<p>١١٨ - عَنْ أَبِي أَيُّوبَ الْأَنْصَارِيِّ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ قَالَ: قَالَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ: (إِنَّمَا أَنَى أَحَدُكُمْ الْغَائِطَ فَلَا يَنْظِلِ الْقِبْلَةَ وَلَا يُؤَلِّهَا ظَهْرَهُ، شَرَّفُوا أَوْ غَرَّبُوا). [رواه البخاري: ١٤٤]</p>
<p>114 4. Le livre des Ablutions</p> <p>Chapitre 14. L'interdiction de se torcher avec la main droite</p>	<p>١٤ - باب: أَلْتَهِي عَنِ الْأَسْتِجَابِ بِالْيَمِينِ</p>
<p>« 123. Abou Katida rapporta que le Messager d'Allah (ai) avait dit : "Quand l'un de vous boit qu'il ne respire pas dans le récipient [le vase], en allant aux toilettes, qu'il ne touche pas son sexe [la verge], avec la main droite, et qu'il ne se torche pas avec [la main droite] après avoir fait ses besoins »¹¹.</p>	<p>١٢٣ - عَنْ أَبِي قَتَادَةَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ قَالَ: قَالَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ: (إِنَّمَا شَرِبَ أَحَدُكُمْ فَلَا يَنْظُرُ فِي الْإِنَاءِ، وَإِنَّمَا أَنَى فُلَانٌ فَلَا يَمَسُّ ذَكَرَهُ يَمِينَهُ، وَلَا يَمَسُّخَ يَمِينَهُ). [رواه البخاري: ١٥٣]</p>
<p>Chapitre 20. Expirer l'eau au cours des ablutions.</p>	<p>٢٠ - باب: الْأَسْتِثَارُ فِي الْوُضُوءِ</p>

¹⁰ Bukhari Livre 4, chapitre 11.

¹¹ Bukhari Livre 4, chapitre 19.

<p>« 130. Abou Houraira rapporta que le Prophète avait dit : "Quiconque fait ses ablutions, qu'il expire bien l'eau ; et qui se torche avec des pierres, qu'il le fasse avec un nombre impair [de pierre]" »¹².</p> <p>Précision : avec des pierres non coupantes.</p>	<p>١٣٠- عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ، عَنِ النَّبِيِّ ﷺ أَنَّهُ قَالَ: (مَنْ تَوَضَّأَ فَلْيَسْتِثِيرْ، وَمَنْ اسْتَجَمَرَ فَلْيُثَوِّرْ). [رواه البخاري: ١٦١]</p>
---	---

<p>Chapitre 3. La vertu de l'Athân [ou Adhan] [appel à la prière]</p>	<p>٣ - باب: فضل التَّائِبِينَ</p>
<p>« 372. Abou Houraira que le Messager d'Allah avait dit « Lorsqu'on appelle à la prière, Satan, tournant le dos, lâche un pet, afin de ne pas entendre cet appel. Lorsque l'appel est achevé, il [Satan] revient jusqu'à ce qu'on se lève pour la prière et lui de s'en aller. Lorsqu'on est en train de prier, il revient et s'installe entre la personne et sa mémoire à tel point qu'elle ne se rappelle que des choses négligeables en disant : Je me rappelle de ça, je me rappelle de cela, et ce d'une façon qu'elle oublie ce qu'elle a achevé de sa prière et ce qu'il lui reste ».</p> <p>Note : ce hadith traite de l'influence de Satan sur la prière.</p>	<p>٣٧٢- عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ: أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ ﷺ قَالَ: (إِنَّمَا تُؤَدَّبُونَ بِالصَّلَاةِ، أَقْبَرَ الشَّيْطَانُ وَكَلِمَةُ سُرَّاطٍ، حَتَّى لَا تَسْمَعُ التَّائِبِينَ، فَإِنَّمَا تُفِيئُ الْقَدَاءَ الْقَبْلَ، حَتَّى إِذَا تَوَبَّ بِالصَّلَاةِ أَقْبَرَ، حَتَّى إِذَا فِيئُ الشُّبُهَاتِ الْقَبْلَ، حَتَّى يَنْحَطِرَ بَيْنَ التَّرَبُّ وَتَنْفِيهِ، يَقُولُ: أَذْكَرُ كَذَا، أَذْكَرُ كَذَا، إِنَّمَا لَمْ يَكُنْ يَذْكَرُ، حَتَّى يَنْظُرَ الرَّجُلُ لَا يَنْدَرِي كَيْفَ صَلَّى). [رواه البخاري: ٦٠٨]</p>

<p>2. Le Livre de la Prière</p>	<p>2. Le Livre de la Prière</p>
<p>[...] qui disait que le Prophète avait dit : « Si vous accomplissez la prière, ne touchez pas les cailloux, car la miséricorde s'en sera éloignée ».</p> <p>Note : Hadith rapporté par les cinq dans une chaîne de transmission authentique. Ahmad ajouta « ... ne le touchez point ». Dans les traditions authentiques de Boukhari, on rapporte de Mou'ayqib 12 ' une version similaire qui n'explique pas les raisons.</p>	<p>190. On rapporte de 'Aicha qui disait : J'ai interpellé le Prophète sur le fait de se retourner pendant la prière, il a répondu : « C'est une tentative de Satan pour détourner celui qui prie ».</p> <p>Note : [Hadith rapporte par Boukhari].</p> <p>Dans une autre version rapportée d'Anas et qualifiée d'authentique par At-Tirmidhi : « Evitez de vous retourner pendant la prière car il s'agit d'une perte. S'il est indispensable, faites-le dans une prière surérogatoire ».</p>

Note : Il y a des hadiths sur la façon de manger, de faire sa toilette, de faire l'amour, de pisser et de déféquer ...

Source : *La face cachée de l'islam* - ANNE-MARIE DELCAMBRE, <https://www.youtube.com/watch?v=jN1jtqZMwKk>

Pour conclure, on peut raisonnablement admettre que Mahomet souffrait de TOC (troubles obsessionnels compulsifs).

¹² Bukhari Livre 4, chapitre 25.

PS. Peut-on considérer le refus de Mahomet de serrer la main des femmes, comme une phobie¹³ ou bien un TOC ?

D'après Aqila Bint Oubeid, le Prophète a dit : « **Je ne touche pas les mains des femmes** »
(Rapporté par Tabarani et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°7177)

D'après Amima Bint Raqiqa, le Prophète a dit : « **Certes je ne serre pas la main aux femmes** »
(Rapporté par Tirmidhi et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°2513)

Aicha a dit : « *Non, je jure par Allah, le **Prophète n'a jamais touché la main d'une seule femme**, elles lui faisaient serment d'allégeance par la parole* » (Rapporté par l'imam Boukhari dans son Sahih n°5288)

D'après Ma'qal Ibn Yasar, le Prophète a dit : « *Que l'on enfonce une pointe en fer dans la tête de l'un d'entre vous est meilleur pour lui **que de toucher une femme qui ne lui est pas permise*** ».

(Rapporté par Tabarani et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°5045)

D'après Abou Houreira, le Prophète a dit : « *Il a été écrit à chacun des fils d'Adam sa part de fornication. **La fornication des yeux est le regard, la fornication des oreilles est l'écoute, la fornication de la langue est la parole, la fornication de la main est le toucher, la fornication du pied est le pas, le cœur a envie et espère et c'est le sexe qui rend cela véridique ou le dément*** » (Rapporté par Mouslim dans son Sahih n°2657).

Sources :

- a) *La psychologie de Mahomet et des musulmans*, Ali Sina, Ed. Tatamis, 2014, pages 229 à 226.
- b) *Mahomet était-il fou ?*, Frédéric Joi, Ed. Max Milo, 2012.
- c) http://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-La-poignee-de-mains-entre-les-hommes-et-les-femmes_823.asp

¹³ C'est-à-dire la manifestation d'une misogynie pathologique (?).